

Une messe dans la forme extraordinaire à Ollioules

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 6 août 2020

Le [site Ad Majorem Dei Gloriam](#), qui recense les messes célébrées en application du Motu Proprio Summorum Pontificum, indique un nouveau lieu de messe à l'ouest de Toulon :

8. OLLIOULES - 83190 - Eglise Saint Laurent : à 7 km à l'ouest de Toulon

SP - depuis 09/2019

Messes : dimanche et fêtes 11h30, mardi à vendredi 7h00

Célébrant : Abbés José Gabriel, Emmanuel et Javier Ansaldi (diocèse)

Renseignements : 04 94 63 22 27 (Presbytère) - Site : <https://ollioules.frejustoulon.fr>

Il s'agit du 22ème lieux de culte du diocèse de Fréjus-Toulon où est célébrée la messe dans la forme extraordinaire du rite romain en application du Motu Proprio Summorum Pontificum, dont 20 églises ou chapelles où la messe est célébrée les dimanches et fêtes... et tous les dimanches et fêtes. On peut parler d'application large et généreuse pour reprendre les termes du Motu Proprio de 1988.

Cette paroisse a la particularité d'être administrée par 3 frères les abbés José Gabriel,

Emmanuel et Javier Ansaldi (dont l'un d'entre eux est le curé). Ils ont été membres de la communauté du Verbe Incarné et aujourd'hui incardinés au diocèse de Toulon.

Illustration Mgr Rey bénit la ville de Toulon avec le Saint-Sacrement (Mars 2020)